

EXAMEN NATIONAL VOLONTAIRE DU GABON

MESSAGES CLÉS

DU

**PREMIER RAPPORT NATIONAL VOLONTAIRE SUR LA MISE EN
ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)**



LIBREVILLE, LE 02 MAI 2022

Introduction

Malgré les contraintes de financement liées aux baisses des cours du pétrole de 2014 et 2019, puis à la Covid-19 en 2020, le Gabon a poursuivi l'appropriation et la mise en œuvre des ODD.

Globalement, des avancées sont enregistrées dans le domaine de l'environnement, mitigées dans les secteurs sociaux, alors que des efforts restent à consentir dans les ODD prospérité et paix.

Principaux résultats

Concernant l'Éducation, le pré-primaire a été généralisé. Le taux net de scolarisation est d'environ 88%, avec une parité de genres parfaite. Des progrès significatifs dans l'alphabétisation et une redynamisation de la formation professionnelle au niveau des modules de formation comme des plateaux techniques.

La volatilité des cours mondiaux du pétrole et la crise sanitaire de covid-19 ont réduit l'effort de réalisation des infrastructures scolaires et de recrutement des enseignants, ce qui élève les redoublements (30%), les abandons au primaire, des classes surchargées au primaire comme au secondaire, conduisant ainsi le Gouvernement à lancer un vaste et urgent programme de construction de salles de classe.

Sur l'égalité des genres, le Gabon entend renforcer les droits des femmes, leur leadership et leur autonomisation économique et financière.

Sur les droits, la loi portant élimination de toutes les formes de violences faites aux femmes a été adoptée et des dispositions discriminatoires du Code civile et du Code pénal abrogées. Sur la participation des femmes en politique, on compte actuellement 18% au Parlement, l'objectif fixé par la loi n° 09/2016 du 5 septembre 2016 fixant les quotas d'accès des femmes aux élections politiques étant de 30%, et de 34% au Gouvernement.

Pour accélérer l'autonomisation socio-économique et relever d'autres défis, le Gabon a élaboré une Stratégie Nationale Gabon Égalité et décrété la période 2015-2025 Décennie de la Femme.

Concernant la vie aquatique marine, le Gabon a adopté les lois n°5/2005 portant Code des Pêches et de l'aquaculture, et n°002/2014 portant orientation du développement durable, pour une exploitation durable des ressources aquatiques et contribuer à l'éclosion de l'économie verte.

Plus spécifiquement, le Conseil National de la Mer a été créé par décret en date du 25 septembre 2014 pour planifier et coordonner l'action en mer et une Stratégie maritime intégrée élaborée en 2017. En 2020, neuf parcs marins et onze réserves aquatiques représentant 63,7% des aires marines étaient protégées à des fins de préservation et de conservation.

Le trafic illicite des ressources halieutiques et le piratage maritime le long du Golfe de Guinée, sont des défis majeurs de sécurité côtière pour le pays.

A propos de la vie terrestre, le Gabon est à 88% forestier. Il fait partie du Bassin du Congo qui constitue actuellement le second puits de carbone au monde.

Le braconnage est en net recul et la déforestation reste faible, suite à la mise en place des plans d'aménagement des forêts à long terme, d'un système de certification de gestion forestière et de 13 parcs nationaux, dont deux inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. La proportion moyenne des zones clés pour la biodiversité (ZCB) était de 93,61% en 2020 et l'indice de couvert végétal montagneux de 99,97% actuellement.

Malgré son engagement en faveur du climat, l'aide publique au développement pour la biodiversité reçue est en baisse car, à l'instar de bien d'autres pays à faible déforestation, le Gabon n'est pas suffisamment pris en compte dans le REDD+. Il peine à monétiser ses services écosystémiques.

Concernant le partenariat le Gabon finance son développement sur ressources propres ou sur emprunts extérieurs. Depuis 2014, les fluctuations des cours du pétrole érodent ses recettes budgétaires, les Investissements Directs Étrangers sont faibles et l'Aide Publique au Développement presque nulle.

Afin de financer son *Plan d'Accélération de la Transformation (PAT 2021-2023)*, en plus de l'optimisation de son assiette fiscale, de la lutte contre la fraude fiscale, des partenariats publics privés, le Gabon entend recourir aux mécanismes de financements innovants, capter davantage les fonds mondiaux pour le climat et l'environnement, en particulier la finance carbone dans le cadre de la monétisation des services écosystémiques.

Pour réduire la fragmentation et mieux s'orienter vers l'accélération de l'atteinte des ODD, le financement du développement doit être mieux coordonné.

Par ailleurs, le Gabon entend développer davantage les capacités des services en charge des statistiques, afin de systématiser la redevabilité, le suivi et l'évaluation.